



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE LOCAL D'APPROBATION DES PROJETS
00097685-0010313 -Appui à la décentralisation**

Le jeudi 28 juillet 2016, s'est tenue dans les locaux du PNUD, la réunion d'examen du projet d'Appui à la Décentralisation d'un montant de 80.000 dollars des Etats Unis.

Étaient Présents lors de cette revue	
Mr Youssouf Abdallah	Conseiller Technique Ministère Délégué en charge de la Décentralisation
Mr Houssein	Conseiller Technique Ministère Délégué en charge de la Décentralisation
Mr Hassan Ali	Représentant Résident Adjoint p.i. PNUD
Mr Artan Said	Spécialiste du Programme, PNUD
Ms Bouho Abdallâh	Assistante au Programme, PNUD

Les points suivants ont fait l'objet des discussions :

PRESENTATION GENERALE

Une présentation a été faite du projet par le chargé du programme. Cette présentation a permis de passer en revue les différentes activités et stratégies de mise en œuvre du programme et de souligner la volonté et l'engagement du gouvernement pour renforcer le processus de décentralisation.

D'ailleurs, lors du dernier remaniement, le Gouvernement pour marquer sa volonté, a créé un Ministère Délégué en charge de la Décentralisation avec pour mission de recevoir et d'exécuter le processus de mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de décentralisation sur tout le territoire de la République en collaboration avec son Ministre de tutelle à savoir le Ministère de l'Intérieur ainsi que toutes les instances et entités publiques concernées. Il définit et met en application la politique d'implantation des administrations et des services de l'Etat dans les régions notamment en matière de rapprochement des services publics des usages.

Les participants se sont accordés sur les nouvelles priorités en matière de décentralisation qui s'articulent autour des aspects suivants :

- La décentralisation devient l'un des axes majeurs des politiques publiques de développement
- la déconcentration économique et administrative notamment des services publics ainsi que la coordination de l'action de l'Etat dans les régions
- Le renforcement des capacités humaines à travers le renforcement des capacités des élus; la sensibilisation des ministères sectoriels au sujet de la nature et les défis du développement local, Le renforcement de la participation communautaire en associant les bénéficiaires dans le processus de prise de décision et de mise en œuvre de politiques

RESULTATS DU PROEJT

Les participants ont convenu de garder un seul résultat compte tenu du montant de l'enveloppe du projet qui reste limité.

Résultat 1 : Renforcement des capacités techniques et institutionnelles en matière de développement local décentralisé (au niveau central et local). Ce résultat porte sur l'établissement d'un dialogue et une concertation entre les différents acteurs institutionnels et communautaires et la mise en place d'organes nationaux et locaux pour les rendre capables d'impulser et animer un processus durable de développement local décentralisé. Ce résultat est tourné vers le centre pour un appui aux instances du gouvernement central pour l'élaboration et/ou la consolidation de l'ensemble des textes juridiques, lois organiques, et réglementations. Des ateliers seront organisés tant au niveau central qu'au niveau des régions. Le gouvernement bénéficiera de l'expertise du PNUD à travers ce projet.

Résultat 2 : Les capacités des collectivités territoriales en matière de programmation budgétaire et d'accès aux ressources financières et aux services de base sont renforcées. Ce résultat ne sera pas considéré à stade compte tenu du budget qui reste limité.

ACTIVITES DU PROJET

Les activités envisagées par le projet sont conformes aux priorités du gouvernement. Elles portent sur la tenue des ateliers de concertation, le diagnostic général de la décentralisation, et une étude sur les aspects juridiques. Des formations et voyages études seront aussi programmées si les ressources le permettent.

BUDGET DU PROJET

Il a été convenu de garder dans le document de projet que le montant disponible tout en mentionnant dans le texte les possibilités de mobilisation de ressources.

Ce projet n'aura pas de phase II, à moins que des ressources additionnelles soient mobilisées auprès des partenaires comme l'Union Européenne, la Banque Africain de Développement la Banque Mondiale etc..

LE DEVELOPPEMENT DU PARTENARIT

Un aspect important évoqué lors de la réunion est le développement du partenariat. Le projet devra tenir compte des partenariats stratégiques et des synergies qui peuvent être créés et/consolidés avec d'autres intervenants en matière de développement régional. Il a été particulièrement mentionné de

renforcer le partenariat avec l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement , et la Banque Mondiale.

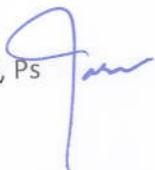
Afin de définir les synergies et les options de collaboration possibles, des réunions de concertation avec les partenaires devront être réalisées par le projet. Le suivi de ces rencontres sera fondamental pour la coordination des actions sur le terrain et l'optimisation des résultats des initiatives en cours dans les régions de Djibouti ainsi que pour la mobilisation de ressources.

Le projet permettra au PNUD et au Ministère Délégué à la Décentralisation de mobiliser des ressources financières complémentaires auprès des bailleurs de fonds . A ce titre, il sera important d'exercer un vigoureux plaidoyer en faveur de la mobilisation de ressources.

RECOMMANDATIONS

Comité recommande l'approbation et la signature du document de projet par la Représentante Résidente du PNUD et le Ministre Délégué à la Décentralisation. Il a aussi été recommandé que le projet fasse l'objet de la modalité d'exécution nationale par le Ministère délégué à la Décentralisation qui assurera la mise en œuvre.

Préparé : Hassan Ali, Ps



Approuvé : Valerie Cliff , RR

